



4 O C T O B R E 2 0 1 8

Bilan du Programme CMR 2014-2017

Nadège GRANET



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :





Les CMR et les secteurs d'activité ciblés par le programme CMR 2014-2017 :

1. Les fumées de soudage en chaudronnerie industrielle
2. Le perchloroéthylène dans les pressings
3. Les émissions de moteurs diesel dans les centres de contrôle technique
4. Le styrène dans la plasturgie et le nautisme

1. Les fumées de soudage en chaudronnerie industrielle

Bilan national

- 2500 établissements ciblés
- 58% des établissements ciblés maîtrisent le risque, 27% ont mis en œuvre des moyens de réduction des émissions (captage localisé)
- 461 établissements ont bénéficié d'une aide financière

Bilan Auvergne

- 68 établissements ciblés
- 63% des établissements ciblés maîtrisent le risque, 49% ont mis en œuvre des moyens de réduction des émissions (captage localisé)
- 20 établissements ont bénéficié d'une aide financière

2. Le perchloroéthylène dans les pressings

Bilan national

➤ 2770 établissements

Utilisant du perchloroéthylène :

En 2015 : 63%

Fin 2017 : 30%

Utilisant l'aquanettoyage :

En 2015 : 26%

Fin 2017 : 50%

➤ 600 aides financières attribuées

➤ Recommandation R497

Bilan Auvergne

➤ 44 établissements

Utilisant du perchloroéthylène :

En 2015 : 50%

Fin 2017 : 31%

3 établissements ont remplacé le perchloroéthylène par l'aquanettoyage à fin 2015

➤ 5 aides financières attribuées

3. Les émissions de moteurs diesel dans les centres de contrôle technique

Bilan national

- Plus de 600 établissements ciblés
- 68% sont estimés maîtriser le risque EMD
- Environ 650 établissements ont bénéficié d'une aide financière

Bilan Auvergne

- 26 établissements ciblés
- 69% sont estimés maîtriser le risque EMD
- 23 établissements ont bénéficié d'une aide financière

4. Le styrène dans la plasturgie et le nautisme

Bilan national

- 179 établissements ciblés
- 73% sont estimés maîtriser le risque sur le poste de travail le plus polluant
- 54 établissements ont bénéficié d'une aide financière
- Recommandation R500 adoptée en 2018